



Semaine du 23 au 29 juillet 2007 n° **181**

## Sommaire

- **AREVA** : suicide d'une ingénieure sur son lieu de travail
- **Hôpitaux** : travailler plus, moins nombreux et moins bien
- **Mixité** : toujours pas plus de 25 % d'ingénieures débutantes
- **Marché du travail** : négociations programmées à la rentrée
- **Fonction publique** : Woerth attaque les augmentations générales
- **Intermittents** : Bernard Thibault dénonce la « paupérisation » des salariés du spectacle
- **Alcatel-Lucent** : 16 recommandations dans le rapport sur les télécoms
- **CNE** : très forte désaffection pour un contrat peu sûr
- **Emploi salarié** : 53 % des salariés travaillent dans des PME et TPE
- **Paquet fiscal** : un cadeau de 13,6 milliards d'euros par an
- **Santé** : hausse des dépenses « au plus 2 % en volume » par an de 2008 à 2012
- **Énergie** : pour la réversibilité du choix
- **Pologne** : les infirmières revendiquent pour les salaires
- **Grande-Bretagne** : le fossé entre riches et pauvres se creuse

## Édito

### Parlons un peu de la valeur vacances

Crème solaire, parapluie (mais pas trop quand même), tongs ou chaussures de marche, faites comme vous voulez, mais faites en moins... Oui, *L@ Lettre de l'Ugict* vous le recommande : cet été gagnez plus de vie, plus de culture, plus de rencontres et de bien être... sans travailler. Après des mois où l'on nous a rebattu les oreilles avec la « valeur travail », le « travailler plus pour gagner plus » sans nous dire comment on allait travailler tous et gagner de quoi vivre, il est temps de faire une pause et réhabiliter la valeur vacances. D'ailleurs, nous allons suivre ce conseil et mettre *L@ Lettre* en sommeil jusque fin août. Rechargez vos batteries, car la rentrée sociale s'annonce chaude en dépit de tous les efforts du tandem Sarkozy-Fillon pour déminer le terrain social et s'exonérer de toute grève. Chaud surtout parce que le gouvernement a chargé la barque parlementaire d'une série de textes tous plus pernicieux les uns que les autres. Du « paquet fiscal » dont nous avons relevé ici qu'il renforce les privilèges des plus riches sans apporter



les réponses attendues en matière de pouvoir d'achat, au texte sur le service minimum dans les transports, le président tient ses promesses d'affichage. Si c'est aux résultats que Nicolas Sarkozy demande à être jugé, rien n'interdit, bien au contraire, et sans attendre, de combattre des dispositions antisociales, liberticides, ruineuses pour les finances publiques et celles de la Sécurité sociale. Les sujets de fâcherie ne vont pas manquer. À commencer par le projet de loi qui va limiter l'exercice du droit de grève. Un « *bel exemple d'hypocrisie politique* »,

dénoncé par le secrétaire général de la CGT dans les colonnes de *Libération* mercredi. Hypocrisie par exemple de faire croire aux usagers que la grève est cause de tous leurs maux, quand 90 % des perturbations sont causées par des incidents techniques, des pannes de matériel. Le débat sur le service minimum dans les transports a été brusquement élargi à l'Éducation nationale par François Fillon qui a provoqué la colère des syndicats. Ainsi, les cinq fédérations de l'Éducation (FERC-CGT, FSU, UNSA Éducation, SGEN-CFDT, FAEN) qui préparent une mobilisation de grande ampleur à l'automne contre les suppressions de poste, ont réaffirmé « leur attachement au respect du droit de grève » et dénoncé « l'utilisation faite par le gouvernement de l'argument du service minimum ». L'allure et les postures hâtives du gouvernement et du président ne peuvent dissimuler ni éteindre les préoccupations sociales. On a vu combien la question de la TVA sociale avait par exemple pesé dans les législatives. Faute de pouvoir ignorer l'opinion, le gouvernement entend museler la contestation sociale et enfermer les « partenaires sociaux » dans des négociations fermées à double tour. Mais il n'aura pas la partie si facile.

## AREVA

### Suicide d'une ingénieure sur son lieu de travail

Alors que la semaine sociale a été marquée par le suicide d'un ouvrier de Peugeot sur son lieu de travail, on a appris de sources syndicales qu'une ingénieure d'Areva s'est suicidée lundi 16 juillet après-midi sur son lieu de travail, au siège du groupe nucléaire public à Paris. La direction a réuni mardi les 3 CHSCT (Comités hygiène, santé et conditions de travail) des trois sociétés qui se partagent le site (Areva NC, Areva NP et Areva SA), regroupant près de 1 000 salariés. « Nous avons demandé la mise en place d'une commission d'enquête, et la possibilité d'une expertise sur les conditions de travail », a précisé un responsable du syndicat CGT, qui évoque parmi les causes de la dégradation des conditions de travail le regroupement récent sur Paris de salariés travaillant auparavant au siège à Velizy (Yvelines) ou à la Tour de la Défense. Certains effectuent désormais parfois plus de deux heures de transport. « Le déménagement a mis des gens en souffrance et s'est accompagné de réorganisations de services et de remise en cause de mission », indique ce syndicaliste qui évoque le suicide d'un autre salarié en juin à son domicile. « Cela remet en lumière une demande que nous avions faite concernant une enquête sur le stress dans l'entreprise », en raison de surcharges de travail liées à des embauches de personnels non encore opérationnels, a-t-il estimé.



## Hôpitaux

### Travailler plus, moins nombreux et moins bien

Un rapport rendu public le 17 juillet par le ministère de la Santé propose de payer une partie des quelque 2,2 millions de journées de réduction du temps de travail (Rtt) accumulées par les personnels hospitaliers, mais aussi de permettre des départs anticipés à la retraite. Depuis la mise en place des 35 heures à l'hôpital en 2002, les personnels de la fonction publique hospitalière peuvent accumuler sur un Compte épargne-temps (CET) leurs jours de Rtt non pris et leurs heures supplémentaires non récupérées et non indemnisées. Le temps de travail accumulé dans ces CET représentait fin 2005 « toutes catégories confondues, plus de 2,2 millions de journées », reconnaît le ministère, dont environ un million pour les seuls médecins. Cette situation est clairement le signe d'une impréparation sociale et budgétaire de la mise en place des 35 heures qui s'est opérée à effectifs insuffisants dans une période où par ailleurs les effets des départs en retraite de la génération baby-boom ont commencé à se faire sentir et où le gouvernement a resserré l'étau budgétaire des établissements. Pour la Fédération hospitalière de France (Fhf), qui regroupe la totalité des hôpitaux publics, « le problème, ce ne sont pas les 35 heures », mais le « sous-financement chronique » de l'hôpital. « Les



heures supplémentaires ne sont pas provisionnées. Les hôpitaux n'arrivent pas à boucler leur budget. C'est d'abord un problème de financement », a précisé la Fhf, pour laquelle les journées accumulées sur les CET représentent quelque 700 millions d'euros, une estimation supérieure à celle du rapport. Dans un communiqué la Fédération CGT de la santé et de l'action sociale estime que « l'hôpital n'est pas malade des 35 heures, mais de l'absence de gestion prévision-

nelle des emplois et des compétences » pour les infirmières, aides-soignantes ou cadres... Elle juge que « 100 000 emplois supplémentaires sont nécessaires » dans les hôpitaux pour qu'ils puissent remplir leurs missions et « revendique l'ouverture immédiate de négociations pour la mise en place d'un plan urgence emploi formation, une réelle négociation pour l'amélioration des conditions de travail » et « une augmentation conséquente » des crédits accordés aux hôpitaux. François Fillon s'est dit « scandalisé » mardi sur France 3 par le fait que certaines infirmières ne soient pas rémunérées pour leurs heures supplémentaires et a affirmé qu'il veillerait à ce que ces heures « soient payées ». Peu après son investiture, le président Nicolas Sarkozy avait demandé à la ministre de la Santé de se pencher sur les questions de la rémunération des heures supplémentaires et du temps de travail.

## Mixité

### Toujours pas plus de 25 % d'ingénieures débutantes

La France compte environ un million d'ingénieurs et de cadres techniques, dont quelque 639 000 diplômés d'une école habilitée par la Commission des titres d'ingénieurs. Mais la dernière enquête socio-économique annuelle du Conseil national des ingénieurs et des scientifiques de France (Cnisf) relève que si en 30 ans devenir ingénieur est devenu plus courant pour les femmes, leur présence parmi les débutants dans la profession plafonne depuis une dizaine d'années à 25 %. Les femmes ne représentent en fait que 16 % des effectifs des ingénieurs. Parmi les ingénieurs nés avant 1952, moins de 5 % sont des femmes, alors que chez les moins de 30 ans, la proportion grimpe à 25 %. La féminisation est surtout dans l'agronomie : quatre femmes ingénieures sur dix choisissent cette spécialité, devant la chimie (29 %), la physique (21 %), l'électronique et les télécoms (12 %). À classe d'âge égal, l'écart de salaire est de 3 % entre ingénieurs débutants et débutantes. Il est de 19 % entre 35 et 49 ans, et de 42 % chez les 55-59 ans. Un tiers des ingénieurs perçoit son salaire sous une forme variable, cette part variable représentant environ 18 % de la rémunération.



## Marché du travail

### Négociations programmées à la rentrée

Les organisations patronales (Medef, CGPME et UPA) et syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) ont « listé les points à l'ordre du jour pour la réunion du 7 septembre », date où la négociation sur la « modernisation du marché du travail » entrera dans le vif du sujet. Lors d'une réunion le 16 juillet, ont été abordés les points concernant « l'entrée dans l'emploi, l'évolution dans l'emploi, la sortie et le retour à l'emploi », les quatre chapitres sur lesquels les partenaires sociaux négocieront tous les vendredis dès la rentrée.

## Fonction publique

### Woerth attaque les augmentations générales

Alors qu'il s'apprêtait à participer à un Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'État (CSFPE) dans un climat tendu avec les syndicats, le ministre du Budget, Éric Woerth, a indiqué mardi 17 juillet sur LCI que « revaloriser le point d'indice des fonctionnaires » était « prendre les choses du mauvais côté ». Le gouvernement entend donc bien remettre en cause le principe des revalorisations générales, c'est-à-dire les augmentations de point d'indice. Voilà qui ne peut manquer d'attiser la colère des agents publics dont le gouvernement entend faire également chuter les effectifs de manière drastique en ne rempla-

çant qu'un départ en retraite sur deux. Le ministre a confirmé que la moitié des économies ainsi réalisées - entre 30 000 à 40 000 suppressions prévues pour 2008 -, soit 500 millions d'euros en année pleine, serait redistribuée à la fonction publique. « Les effectifs diminueront bel et bien, et la marge du gain (les économies réalisées sur les effectifs) est infinitésimale », a estimé de son côté Jean-Marc Canon secrétaire général de l'Union générale des Fédérations de fonctionnaires CGT. Selon lui, « le point d'indice est la pierre angulaire » du pouvoir d'achat.

## Intermittents

### Bernard Thibault dénonce la « paupérisation » des salariés du spectacle

De passage au Festival d'Avignon, le secrétaire général de la CGT a dénoncé mercredi 18 juillet la « paupérisation » des salariés du spectacle vivant, notamment des intermittents, évoquant un secteur qui se « RMlse ». Il a critiqué le nouveau protocole régissant le chômage des intermittents du spectacle, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril et qui reprend, en l'amendant, le protocole de 2003 ayant durci les règles d'indemnisation. Le texte « n'a, comme nous l'avions prédit, rien résolu mais a au contraire aggravé la situation ».



## Alcatel-Lucent

### 16 recommandations dans le rapport sur les télécoms

Le groupe de travail sur les perspectives du secteur des télécoms a publié son rapport final dans lequel il préconise 16 pistes d'action. Mis en place à la mi-mars à la suite de l'annonce par Alcatel-Lucent de la suppression de 12 500 emplois dans le monde, dont 1 468 en France, le groupe appelle notamment à « réaliser un diagnostic de la situation de l'emploi » en vue de l'adoption d'un « accord-cadre » pour permettre « aux entreprises et aux partenaires sociaux de mieux anticiper les évolutions structurantes du



secteur ». Il recommande également aux pouvoirs publics de soutenir la recherche et le développement et l'innovation, à travers le développement de « partenariats entre industriels, opérateurs et PME », le lancement d'expérimentations à grande échelle et une aide renforcée aux PME. Une « politique publique vigoureuse » doit être mise en oeuvre pour « faciliter le déploiement des réseaux à très haut débit fixe et mobile et des réseaux de télévision numérique », souligne aussi le rapport.

## CNE

### Très forte désaffection pour un contrat peu sûr

Les déboires du Contrat nouvelles embauches devant les tribunaux semblent avoir refroidi les employeurs. Le nombre d'embauches en CNE a fortement diminué depuis l'an dernier (-13,2 % au 2<sup>e</sup> trimestre) à l'inverse de l'ensemble des recrutements qui ont progressé de 7,8 % sur la même période, a indiqué lundi 16 juillet l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (AcoSS).

## Emploi salarié

### 53 % des salariés travaillent dans des PME et TPE

En 2006, la France comptait 1,4 million d'entreprises, soit 3,5 % de plus que dix ans auparavant, et 53 % des salariés travaillaient dans celles comptant moins de 250 salariés, selon des chiffres publiés lundi par l'AcoSS. Les très petites entreprises (1 à 9 salariés) sont les plus nombreuses avec 85 % de l'ensemble pour 15 % de la masse salariale et 19 % de l'emploi. L'AcoSS note aussi que si l'emploi a retrouvé le chemin de la croissance depuis 2004, la progression des effectifs salariés est beaucoup plus modeste qu'à la fin des années 1990. Sur la décennie 1997-2006, 2,6 millions d'emplois ont été créés, pour la plupart entre 1997 et 2001 (2,1 millions), indique-t-elle. La masse salariale a progressé de 43 % en dix ans, le salaire moyen par tête de 22 % et le pouvoir d'achat des salariés de 7 %. La France a ainsi connu « une période de forte expansion » de l'emploi à partir de 1997, interrompue par le retournement conjoncturel du premier semestre 2001.



## Paquet fiscal

### Un cadeau de 13,6 milliards d'euros par an

Le projet de loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat (Tepa) dit « *paquet fiscal* » a été adopté par les députés dans la nuit de lundi à mardi et sera examiné par le Sénat à partir du 25 juillet. Il prévoit l'exonération des heures supplémentaires, la mise en place du Revenu de solidarité active (RSA), l'encadrement des « *parachutes dorés* », la création d'un

crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt immobilier, l'abaissement du bouclier fiscal à 50 % (60 % actuellement) ou encore la suppression des droits de succession pour le conjoint survivant. Le coût a été évalué par la ministre de l'Économie, Christine Lagarde, entre 10 et 11 milliards d'euros pour 2008 et « *13,6 milliards d'euros (par an) en régime de croisière* ».

## Santé

### Hausse des dépenses « au plus 2 % en volume » par an de 2008 à 2012

S'exprimant lors du débat d'orientation budgétaire pour 2008 à l'Assemblée nationale, le ministre du Budget, Éric Woerth, a fixé lundi 16 juillet la croissance de l'Objectif national de dépenses de santé (Ondam) en moyenne à « *au plus 2 % en volume* » (hors inflation) par an « *sur la période* » 2008 à 2012, soit « *environ 3,5 % en valeur* ».

## Énergie

### Pour la réversibilité du choix

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, date d'entrée en vigueur de l'ouverture totale des marchés de l'énergie à la concurrence, les Français peuvent opter pour des offres d'énergie à prix réglementés, fixés par l'État, ou des offres à prix libres, mais leur choix est irréversible pour le logement concerné. Devant le tollé soulevé par cette insécurité pour les usagers consommateurs, un sénateur UMP a déposé début juillet une proposition de loi visant à « *autoriser les consommateurs particuliers à retourner au tarif réglementé d'élec-*



tricité » en cas de déménagement dans un logement dont l'ancien locataire, ou le propriétaire, a choisi de sortir des tarifs régulés. Tout en rappelant leur opposition à cette ouverture du marché, la Fédération CGT mines-énergie et l'association de consommateurs Indecosa-CGT accueillent « *favorablement toute mesure qui permet de limiter les conséquences de la déréglementation pour les consommateurs* ». Mais elles demandent aussi que cette proposition de loi étende au gaz la possibilité de retour aux tarifs réglementés.

## Pologne

### Les infirmières revendiquent pour les salaires

Les infirmières polonaises, dont plusieurs centaines campaient depuis 27 jours devant le siège du gouvernement à Varsovie pour réclamer des hausses de salaires, ont démonté leur campement dimanche, sans avoir obtenu satisfaction de leurs revendications. Elles ont cependant annoncé une grande manifestation du personnel soignant le 19 septembre devant le siège du gouvernement. Vendredi, le syndicat national des médecins OZZL avait annoncé la poursuite du mouvement de grève lancé le 21 mai dans près de la moitié des établissements polonais. Les salaires dans le secteur de la santé sont très bas en Pologne. Une infirmière gagne en moyenne 290 à 340 euros par mois et un médecin hospitalier autour de 395 euros, hors heures supplémentaires.



## Grande-Bretagne

### Le fossé entre riches et pauvres se creuse

Selon une étude de la Fondation Joseph Rowntree, le fossé entre les riches et les pauvres n'a jamais été aussi profond depuis 40 ans en Grande-Bretagne, alors qu'un nombre croissant de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté. La part de la richesse nationale détenue par les plus riches a augmenté : en 1991, 1 % des Britanniques

les plus riches détenaient 17 % de la richesse nationale, un chiffre passé à 24 % en 2002. *A contrario*, entre 1990 et 2005, le nombre de ménages pauvres a augmenté, même si celui des très pauvres a baissé. Dans certaines villes, près de la moitié des familles vivent en dessous du seuil de pauvreté.